## STATION BELLISATION

Attestation valable du 20/03/2024 au 20/03/2027

de la Commission Nationale de Labellisation, attribue le label E2C à Le Comité de Suivi du Label E2C, sur avis favorable

## ASSOCIATION DE GESTION DE L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE - E2C 13

- NDA : 93130827013 -

Nº GIREN: 418915724 -

Organisme gestionnaire de l'E2C Marseille

Alexandre SCHAJER

Réseau E2C France Le Président du

6



Antenne de Miramas - 18 route des Chirons, 13140 MIRAMAS 13009 MARSEILLE

Site de Romain Rolland – 343 boulevard Romain-Rolland

13015 MARSEILLE

à l'article L6313-1 1° sur les sites suivants .

Campus de Saint-Louis - 360 chemin de la Madrague-Ville,

Pour la réalisation "d'actions de formation", telles que définies

processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Réseau des Ecoles de la 2º Chance en France - Association régie par la loi du 1er juillet 1901 - Nº SIRET : 478 692 924 00010 - CODE APE : 9499 32 rue Benjamin Franklin - CS 10175 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex - Tél: 03 26 69 69 70 - Courriel: contact@reseau-e2c.fr

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-10 du Code de l'Éducation, le «label École de la 2e Chance" est délivré par le «Réseau E2C France», sur avis de la Commission Nationale de Labellisation, aux établissements et organismes de formation se conformant aux critères définis par le «Cahier des charges pour labelliser une École de la 2e Chance» et le «Guide de labellisation du Réseau E2C France», établis par cette association, sur avis conforme des ministres chargés de l'éducation et de la formation professionnelle. Les structures labellisees s'engagent à respecter le règlement d'usage des marques ainsi que le Règlement Intérieur du Réseau E2C France.